



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

DÉLIBÉRATION

N° 63 - 26.05.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES

17. TRANSPORT

Marché de prestation de transport pour la période
estivale – Choix du prestataire

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 26 mai,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 20 mai 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'île de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : Mme Isabelle Masion-TIVENIN, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, M. Yann MAÎTRE, M. Francis VILLEDIEU,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle RONTÉ (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON), M. Léon GENDRE (donne pouvoir à Mme Isabelle Masion-TIVENIN), M. Gilles DUVAL (donne pouvoir à M. Jean-Jacques BLANC).

Secrétaire de séance : Mme Béatrice TURBE.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160526-D201663-DE
Reçu le 31/05/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

DÉLIBÉRATION

N° 63 - 26.05.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES

17. TRANSPORT

Marché de prestation de transport pour la période estivale – Choix du prestataire

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-22,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, et plus particulièrement ses articles 27 et 80,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, et notamment l'alinéa 6 de l'article 5.3 relatif à toute étude ou expérimentation dans le domaine des transports,

Vu le Budget Primitif du Budget principal voté par le Conseil Communautaire du 6 avril 2016,

Vu le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe Ecotaxe voté par le Conseil Communautaire en date du 6 avril 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau du 17 mai 2016,

Considérant que la Communauté de Communes souhaite poursuivre la prestation estivale réalisée à titre expérimental en proposant la mise en place d'un service de transport collectif complémentaire à l'offre présentée par le Conseil Départemental de la Charente Maritime,

Considérant qu'il convient de passer un accord cadre à bons de commande ayant pour objet l'exploitation d'un service de transport au moyen de sept véhicules thermiques de 9 places et d'un véhicule électrique de 8 places mis à disposition par la Communauté de Communes,

Considérant qu'au regard de l'estimation de son montant, cet accord cadre a été passé dans le cadre d'une procédure adaptée (article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics),

Considérant qu'il a fait l'objet d'une dématérialisation sur le profil acheteur « achatpublic.com » et d'une publication sur le site du BOAMP le 8 avril 2016,

Considérant que les critères d'attribution de l'accord cadre sont les suivants :

- la valeur technique pondérée à 60 %,
- le prix pondéré à 40 %,

Considérant l'inscription des crédits correspondants aux Budgets Primitifs 2016,

A la date de remise des offres fixée le 9 mai 2016 à 11H00, un seul candidat a remis une offre.

L'analyse de l'offre démontre que le candidat présente les capacités techniques et financières nécessaires à la bonne exécution de l'accord-cadre ; en conséquence, il est proposé de retenir l'entreprise Keolis.

PRÉFECTURE

017-24170459-20160526-D201663-DE
Reçu le 31/05/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 26 mai 2016

DÉLIBÉRATION

N° 63 - 26.05.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

SERVICES TECHNIQUES
17. TRANSPORT

Marché de prestation de transport pour la période
estivale – Choix du prestataire

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'accord-cadre avec l'entreprise Kéolis,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'ensemble des bons de commande de l'accord-cadre ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

AR PREFECTURE

017-241700459-20160526-D201663-DE
Reçu le 31/05/2016